

Services informatiques aux organisations, option B Solutions logicielles et applications métiers (SLAM)

Le-la titulaire de ce BTS est un-e spécialiste de la création et de l'adaptation des programmes dont il-elle pilote l'ensemble du cycle de vie. Après analyse de la demande d'un-e client-e et en fonction d'un cahier des charges précis, il-elle développe des solutions informatiques : analyse des besoins, recherche et choix d'une solution adaptée, conception et développement des applications (génie logiciel), installation, maintenance des programmes qui assurent le bon fonctionnement de ces applications... Il-elle doit également former les utilisateur-trice-s.

Ceci implique une pratique maîtrisée des méthodes et outils du traitement de l'information, de la conduite de projet informatique, ainsi que des techniques de communication interpersonnelles. Il-elle doit aussi rester à l'écoute de l'évolution du marché informatique.

Savoirs et savoir-faire professionnels : informatique générale et télécommunications, conception de systèmes d'informations, bases de données, méthodes et outils de développement des applications, gestion des organisations.

Débouchés

Le-la titulaire du BTS SIO travaille dans le service informatique d'une entreprise ou d'une organisation, chez un éditeur de logiciels ou dans une société de services en ingénierie informatique (SSII).

Métiers accessibles :

- analyste programmeur-euse,
- développeur-euse d'applications informatiques ;
- informaticien-ne d'études ;
- programmeur-euse analyste ou d'applications...
- intégrateur-trice web

Si le-la développeur-euse d'applications peut aussi être administrateur-trice réseau et gestionnaire du parc micro, il-elle peut également évoluer en interne vers la responsabilité de chef-fe de projet, de consultant-e logiciel, d'ingénieur-e commercial-e et parfois de technicien-ne de maintenance en informatique.

Accès à la formation

En priorité :

- Bac STMG, notamment spécialité Systèmes d'information et gestion.

Mais aussi :

- Bac S ou ES
- Bac STI2D ;
- Bac pro Systèmes électroniques numériques.

Programme

Matières	Horaires Hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Culture générale et expression	3	2	2
Expression et communication en langue anglaise	3	2	2
Mathématiques pour l'informatique : Mathématiques Algorithmique appliquée	2 1	3	2 1
Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques	5	5	3
Enseignement commun SI	16 (S1)* 8 (S2)	4	
Enseignement de spécialisation SLAM	8 (S2)*	12	
Projets personnalisés encadrés	4	4	
Travail en autonomie en laboratoire informatique	4	4	
LV2 (facultatif)	2	2	1
Mathématiques approfondies (facultatif)	2	2	1

*S1 : semestre 1, S2 : semestre 2

Il y a un enseignement commun SI aux deux options SLAM et SISR. L'enseignement de spécialisation SLAM commence au deuxième semestre de la première année.

En plus des épreuves affectées d'un coefficient figurant dans le tableau, l'examen comprend les épreuves suivantes :

- Conception et maintenance de solutions informatiques, coeff. 4 ;
- Production et fourniture de services informatiques, coeff. 5 ;
- Parcours de professionnalisation, coeff. 3.

Enseignements professionnels

- analyse économique, managériale et juridique des services informatiques: le secteur informatique, les entreprises, le système d'information, droit et droit du travail...

- méthodes et techniques informatiques : solutions informatiques : supports système et réseau des accès utilisateurs, bases de la programmation, intégration et adaptation d'un service, support des services et des serveurs, développement d'applications...

- **parcours SLAM, solutions logicielles et applications métiers** : programmation objet, conception et adaptation d'une base de données, réalisation et maintenance de composants logiciels, conception et adaptation de solutions applicatives...

- projets personnalisés encadrés (PPE)

Stages (ne concerne pas les apprenti-e-s)

D'une durée de dix semaines réparties sur les deux années de formation, les stages en milieu professionnel permettent aux étudiant-e-s de développer leurs compétences mais constituent également la première étape de leur parcours professionnel et préparent leur insertion.

Poursuites d'études

50% des diplômé-e-s poursuivent leurs études après le BTS.

- **Licence professionnelle**, par exemple à l'UPJV :
 - Réseaux et génie informatique, IUT d'Amiens ;
 - Web développeur, à l'Institut supérieur des sciences et techniques (INSSET) de Saint-Quentin (02).*Hors UPJV :*
 - Développement et administrateur internet et intranet (IUT A Lille 1)

Pour acquérir un niveau de formation plus élevé, l'étudiant-e peut préparer :

- **Une licence** mention informatique ou MIAGE ;
- **Une classe préparatoire ATS** en 1 an pour préparer les concours des écoles d'ingénieurs ;
- **une école d'ingénieurs** sur dossier et entretien ou sur concours (ESIEE Amiens, EFREI Paris. INSA Rennes ENSEEIHT Toulouse...) ;
- **une école spécialisée** en informatique (Supinfo Paris, ESIG Nice, 3IL institut d'ingénierie informatique de Limoges...).

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Picardie, consultez le guide régional « Après un bac+2 ».

Où se former en NC? Lycée du Grand Nouméa

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après le bac : choisir ses études supérieures », « Après un bac + 2 » ;
- Dossiers « Après le bac », « Etudier et travailler à l'étranger », « Quels métiers pour demain ? », « Les classes préparatoires », « Les écoles d'ingénieurs » ;
- Diplômes « Les BTSA-BTS » ;
- Parcours « Les métiers de l'informatique ».
- Parcours « Les métiers de l'internet »

* les documents régionaux sont également en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.